

4

LES ORDRES DE GOUVERNEMENT



Le Canada est un État fédéral, une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle.

Un **État fédéral** est un ensemble d'entités politiques différentes avec un gouvernement central qui s'occupe des enjeux généraux et des gouvernements locaux qui sont responsables des priorités locales.

La séparation des pouvoirs repose sur le principe de **subsidiarité**, selon lequel la gestion d'un dossier est confiée à l'ordre de gouvernement qui en est le plus près. La répartition des responsabilités est notamment définie aux articles 91 et 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Le **gouvernement fédéral** est responsable de l'ensemble du pays et de tout dossier d'intérêt national et international comme l'armée, les relations avec les autres pays, le commerce international, la monnaie et la devise, les pêches et océans, le droit criminel et la sécurité publique. Les **gouvernements provinciaux et territoriaux** sont responsables des questions qui ont trait à leur propre province ou territoire et aux affaires régionales, incluant l'éducation, les soins de santé, le transport et les infrastructures de loisirs.

Les **municipalités et districts régionaux**, appelés ensemble des **gouvernements locaux**, se voient attribuer leurs pouvoirs par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ces gouvernements sont responsables des enjeux locaux comme la collecte des déchets et le recyclage, les bibliothèques, le transport en commun, les parcs municipaux et les loisirs.

Sur certains enjeux, les différents ordres de gouvernement sont appelés à travailler ensemble en raison des compétences partagées. C'est ce que l'on appelle la **concurrence**. Par exemple, les gouvernements fédéral, provinciaux et **locaux** sont concurremment responsables de l'environnement. Le gouvernement fédéral applique la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et régule les voies maritimes utilisées pour la pêche et le transport de marchandises. Les gouvernements provinciaux régulent l'usage des sols, les industries minières et manufacturières et les émissions de gaz toxiques. Les gouvernements municipaux sont responsables du zonage, de la collecte des déchets et du traitement des eaux usées.

En outre, il existe d'autres formes de gouvernement dans certaines communautés autochtones ou réserves des Premières Nations. Les **gouvernements autochtones** partagent fréquemment des responsabilités avec le gouvernement de leur province ou de leur territoire ou avec le gouvernement fédéral.

UNITÉ 4 : LES ORDRES DE GOUVERNEMENT

Chaque ordre de gouvernement élit localement des représentantes/représentants afin de représenter la population (commettantes/commettants) vivant sur un territoire donné. Les représentantes/représentants élus ont comme responsabilité de proposer, d'étudier, de débattre et de voter sur des projets de loi (lois potentielles), et doivent mettre de l'avant les préoccupations de leurs commettantes/commettants.

Les représentantes/représentants fédéraux sont appelés **députées/députés**, les représentantes/représentants élus de la Colombie-Britannique sont appelés **députées/députés provinciaux** ou **membres de l'Assemblée législative**. Les députées/députés provinciaux et fédéraux sont souvent associés à des partis politiques. En Colombie-Britannique, les représentantes/représentants élus au niveau municipal sont appelés des **conseillères/conseillers**. Dans certaines des municipalités plus larges telles que Vancouver, Surrey et Richmond, les conseillères/conseillers peuvent faire partie d'un parti mais ce n'est pas le cas dans la grande majorité des municipalités. Dans les secteurs non constitués de Colombie-Britannique, les représentantes/représentant élus sont appelés des **directrices/directeurs de zone électorale** et ils siègent au conseil des districts régionaux.

La ou le chef du gouvernement fédéral et provincial est appelé **première** ou **premier ministre**. Dans les deux cas, la ou le chef du parti qui obtient le plus grand nombre de députés au parlement ou à l'assemblée législative assume généralement le rôle de chef du gouvernement.

Au niveau municipal en Colombie Britannique, la ou le chef du conseil local est habituellement appelé une **maïresse** ou un **maire**, ou une **préfète** ou un **préfet**. Les mairesses/maires et les préfètes/préfets sont élus par l'ensemble de la population d'une municipalité lors d'une élection générale. La ou le chef d'un district régional est nommée une présidente/un président et il est choisi parmi les membres du conseil du district régional.

En tant que monarchie constitutionnelle, la ou le chef d'État du Canada est un monarque, la Reine (ou un roi). La Reine est représentée par la **gouverneure générale** ou le **gouverneur général** au niveau fédéral, qui est nommé par la Reine sur recommandations de la première ou du premier ministre. La Reine est représentée par la **lieutenante-gouverneure** ou le **lieutenant-gouverneur** au niveau provincial qui est elle-même ou lui-même désigné par la gouverneure générale sur recommandation de la première ou du premier ministre. Habituellement, la gouverneure générale et les lieutenantes gouverneures/lieutenants gouverneurs sont nommés pour des mandats de 5 ans. Il n'y a pas de représentantes ou représentants de la Reine au niveau municipal ou local.

QUESTIONS ESSENTIELLES

Pourquoi est-ce important de savoir comment notre gouvernement est structuré au Canada ? Comment suis-je affectée/affecté par le gouvernement ?

APERÇU

Les gouvernements prennent des décisions et adoptent des lois qui affectent le quotidien des citoyennes et citoyens. Le Canada a plusieurs ordres de gouvernement, chacun ayant ses propres représentantes/représentants et de responsabilités.

Dans cette unité, les élèves explorent d'abord les rôles et responsabilités dans leur communauté scolaire, puis dans les différents ordres de gouvernement au Canada. Les élèves réfléchissent sur toutes les façons dont les ordres de gouvernement peuvent les affecter et analysent ensuite quel ordre de gouvernement est le plus important pour eux. Dans la section de *Consolidation des connaissances*, les élèves identifient un enjeu qui leur tient à cœur et écrivent une lettre à la représentante/au représentant élu le plus approprié.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Après avoir complété l'unité, les élèves doivent connaître les points suivants :

- Le système de gouvernement au Canada ; et
- Les rôles et les responsabilités de chaque ordre de gouvernement.

Les élèves doivent pouvoir faire les points suivants :

- Évaluer les enjeux dont chaque ordre de gouvernement est responsable et créer des liens; et
- Comprendre l'impact du gouvernement sur les vies des citoyens.

INTRODUCTION

Qui est responsable de quoi ?

1. Expliquez qu'il existe une division des responsabilités dans toute école et communauté (qui fait quoi). Différents enjeux sont pris en charge par différentes personnes.

2. Demandez aux élèves à qui elles/ils s'adresseraient dans les scénarios suivants.

- Quelqu'un vous a volé l'argent qui était dans votre poche durant le cours de gym
- Le téléphone cellulaire que vous avez laissé dans votre casier a disparu
- Un seau d'eau s'est renversé dans le couloir
- Vous avez une question sur votre devoir
- Vous vous sentez malade et voulez rentrer chez vous
- Vous voulez aider avec le bal de l'école ou le concert de musique
- Vous voulez faire les sélections pour l'équipe de basketball
- On vous a crié des noms inappropriés dans l'autobus scolaire

UNITÉ 4 : LES ORDRES DE GOUVERNEMENT

- Votre amie/ami a publié des photos de vous sur les médias sociaux qui vous embarrassent et que vous ne voulez pas voir publiées.
3. Pourquoi est-ce important de savoir qui est responsable de quoi dans votre école ou communauté ?

MISE EN PRATIQUE

1. À l'aide des images qui se trouvent dans les diapositives 4A (Qui suis-je ?), évaluez les connaissances actuelles de vos élèves sur le gouvernement et les politiques au Canada. Les images incluent le premier ministre Justin Trudeau, le premier ministre provincial Doug Ford, la gouverneure générale Julie Payette, les édifices du parlement et l'assemblée législative ontarienne, en plus de plusieurs figures apolitiques. Cela peut être fait en classe lors d'une discussion de groupe ou en demandant aux élèves d'écrire leurs réponses sur une feuille de papier.

Ensuite, invitez les élèves à partager ce qu'elles/ils savent sur la manière dont le gouvernement est organisé au Canada.

2. À l'aide des diapositives 4B et/ou de la vidéo « Ordres de gouvernement au Canada » (2:27 min), révisez les ordres de gouvernement au Canada. Questions visant à lancer la discussion :

- Quels sont les ordres de gouvernement au Canada (gouvernements fédéral, provincial, municipal et autochtone) ?
- Pourquoi le gouvernement est séparé en différents ordres ?
- Quels sont les noms des représentantes/représentants élus pour chaque ordre ?
- Quel est le nom de la ou du chef de gouvernement pour chaque ordre ? Comment ont-ils été choisis ?

Note au personnel enseignant : Écrivez les réponses des élèves sur le tableau ou sur du papier graphique et ajoutez une photo imprimée de chacun des chefs de parti et de votre représentante/représentant local à titre de référence.

3. Rappelez aux élèves que chaque ordre de gouvernement a ses propres compétences. Expliquer l'idée que le gouvernement le plus proche d'un enjeu s'en occupe (p. ex. le gouvernement fédéral est responsable du commerce international et le gouvernement local ne s'en charge pas). Offrez quelques exemples de responsabilités et demandez aux élèves d'estimer quel ordre de gouvernement en est responsable. Vous pouvez utiliser les exemples de la fiche 4.1.

4. À l'aide d'une stratégie Pense-Paire-Partage, demandez aux élèves de compléter la fiche 4.1. Donnez suffisamment de temps à vos élèves pour qu'ils répondent aux questions et les partagent avec un camarade avant d'en discuter avec toute la classe.

- Étape 1 : Surlignez ou encerclez tous les aspects du gouvernement qui affectent votre vie. Élaborez en détail sur trois aspects spécifiques. Par exemple, le transport – le permis de conduire, les autoroutes.

- Étape 2 : Quel ordre de gouvernement croyez-vous a le plus d'influence sur votre vie ? Expliquez vos choix. Croyez-vous que cela va changer lorsque vous aurez 30 ans ?
- Étape 3 : Écrivez trois exemples de compétences où plus d'un ordre de gouvernement doit coopérer sur un enjeu donné.

Note au personnel enseignant : Offrez un exemple pour l'étape 3, tel que la gestion des ressources naturelles (fédéral et provincial).

Activité alternative :

Demandez aux élèves de tenir un journal ou de dessiner une bande dessinée sur leurs actions au courant de la journée. Pour chaque action, demandez aux élèves d'identifier un ordre de gouvernement et une zone de responsabilités liés à cette action.

CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES

Concluez avec une brève discussion sur le gouvernement au Canada, ou demandez à vos élèves d'écrire sur une ou plusieurs des questions ci-dessous.

- Est-ce que le gouvernement est important? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Pourquoi est-ce important de savoir quelles sont les responsabilités de chaque ordre de gouvernement?
- Quel enjeu dans votre communauté vous touche le plus? Découvrez quel(s) ordre(s) de gouvernement est/sont responsable(s) de chaque enjeu et écrivez à votre représentante représentant local approprié (il peut y en avoir plus d'une/d'un). La lettre devrait identifier les impacts à court et long termes de l'enjeu donné sur la communauté, la province ou le pays.

CONSEIL AU PERSONNEL ENSEIGNANT

Lorsque vous discutez en classe de grands concepts tels que les représentantes/représentants élus ou les ordres de gouvernement, vous pouvez créer des supports visuels afin de donner un point de référence aux élèves pendant qu'ils passent au travers de l'unité ou du Vote étudiant.

UNITÉ 4 : LES ORDRES DE GOUVERNEMENT

IDÉES D'ÉVALUATION

Aspect de l'unité	Questions d'orientation pour le personnel enseignant
INTRODUCTION	<p>Est-ce que les élèves peuvent identifier les différents rôles et responsabilités au sein de leur école ou la communauté de leur école ? Peuvent-ils élargir leurs connaissances vers la communauté ?</p> <p>Est-ce que les élèves comprennent pourquoi il est important de savoir qui est responsable de quoi ?</p>
MISE EN PRATIQUE	<p>Est-ce que les élèves reconnaissent ou savent nommer les politiciennes/politiciens actuels et les institutions ?</p> <p>Est-ce que les élèves posent des questions sur les ordres de gouvernement ?</p> <p>Est-ce que les élèves peuvent lier les services gouvernementaux à leur propre vie ou expérience ?</p> <p>Est-ce que les élèves peuvent identifier les compétences partagées ? Est-ce que les élèves sont capables de voir pourquoi certaines des responsabilités sont partagées ?</p>
CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES	<p>Est-ce que les élèves peuvent identifier les raisons pour lesquelles les services gouvernementaux sont importants pour eux ?</p> <p>Est-ce que les élèves comprennent l'importance d'interagir avec leurs représentantes/représentants élus ? Est-ce qu'ils peuvent analyser l'importance d'être une citoyenne/un citoyen actif et engagé ?</p>

APPRENTISSAGE POUR TOUS

Plans pédagogiques individuels	<p>Modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction – Demandez les questions inverses : Demandez quelles sont les responsabilités de différentes personnes au sein de l'école (Personnel enseignant, gardienne/gardien, secrétaire) ; • Groupez les élèves pour qu'elles/ils soient confortables en répondant aux questions ; • Offrez des exemples ou des images de diverses compétences (défense – soldats). <p>Enrichissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandez aux élèves de développer un plan d'action pour que le gouvernement puisse élaborer des mesures pour les enjeux qu'ils ont identifiés. • Les élèves peuvent compléter <i>l'activité alternative</i> comme un enrichissement à la discussion de classe.
Apprenants de langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Offrez des exemples et images pour chaque champ de compétence. • Demandez aux élèves ayant une certaine facilité de décrire ce qu'est une compétence aux élèves apprenant le français.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Discutez de questions spécifiques que les groupes marginalisés peuvent avoir pour les représentantes/représentants élus. • Discutez des défis spécifiques à votre communauté. <p>Point de vue autochtone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révisez les structures de gouvernance d'une communauté autochtone locale.

FICHE 4.1 : ORDRES DE GOUVERNEMENT

Étape 1 : Surlignez ou encerclez dans le tableau ci-dessous, tous les secteurs gouvernementaux qui affecte votre vie quotidienne.

FEDERAL	PROVINCIAL	MUNICIPAL
<ul style="list-style-type: none"> • Monnaie • Affaires internationales • Commerce international • Droits et territoires autochtones • Droits criminels • Environnement • Emploi et développement social • Immigration et citoyenneté • Pêche • Ressources naturelles • Services postaux • Téléphonie • Transports maritimes et ferroviaires, gazoducs, oléoducs et 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Énergie et mine • Médecins et hôpitaux • Santé mentale • Écoles • Éducation • Familles et enfants • Environnement • Collèges et Universités • Loi provinciale; propriété et droits civils • Forêts et ressources naturelles • Municipalités • Relations avec les Autochtones et • Commerce et développement économique • Tourisme • Transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Eau et eaux usées • Entretien des routes • Bibliothèques • Transport en commun • Parcs locaux • Police • Protection des incendies • Centres communautaires • Services d'ambulance • Déchets et recyclage • Trottoirs • Promenades • Éclairage des rues • Tourisme • Urbanisme

Exemples :

Étape 2 : Selon vous, quels sont les ordres de gouvernement qui ont plus d'influence sur votre vie ? Croyez-vous que cela va changer lorsque vous aurez 20 ou 30 ans ?

Étape 3 : Écrivez trois exemples de compétences où au moins deux ordres de gouvernement doivent travailler ensemble sur des enjeux.